

INFO VOYAGEURS – Ligne 110

A compter du 6 janvier 2025, le réseau Rémi 18 évolue

- Renforcement de l'offre de transport sur les lignes 100 – 120 – 150 – 160 et 190
- Maintien de l'offre existante sur les lignes 105 – 110 et 185
- Adaptation de l'offre aux fréquentations enregistrées sur les lignes 145 et 235
- **Refonte de l'offre de Transport à la Demande sur réservation au 0 806 70 33 33 la veille du trajet avant 17h**
 - **TAD de Rabattement** : prise en charge à votre domicile et dépose vers les points d'arrêts de ces lignes **pour vous permettre de prendre les cars quotidiennement.**
 - **TAD de Proximité** : prise en charge à votre domicile et dépose vers les communes principales de votre secteur **deux fois par semaine** pour vous rendre au marché, à un rendez-vous médical ou dans des commerces.

Veillez trouver ci-dessous les changements applicables pour les communes desservies ou rabattues vers la ligne 110 :

Commune	Nouvelle offre de Ligne Régulière	Offre de TAD de Rabattement	Offre de TAD Proximité
Bannay - Bué - Saint-Satur et Sancerre	Commune desservie toute l'année par la ligne 110 : 3 allers-retour/ jour du lundi au vendredi 2 aller-retours/jour du lundi au samedi 2 aller-retour les dimanches et jours fériés de juin à septembre	Vers la ligne 110 à Sancerre : 10 fois / semaine au lundi au Vendredi Vers Cosne-Cour-sur-Loire gare SNCF 11 fois/semaine du lundi au samedi	Vers Aubigny-sur-Nère : 1 fois/semaine Vers Saint-Satur : 1 fois/semaine Vers Sancerre : 2 fois/semaine Vers Vailly- sur-Sauldre : 1 fois/semaine
Les Aix-d'Angillon - Rians et Saint-Céols		Vers la ligne 100 à St Martin d'Auxigny 5 fois/semaine du lundi au vendredi Vers la ligne 110 à Rians 5 fois/semaine du lundi au vendredi	Vers les Aix d'Angillon : 1 fois/semaine Vers Henrichemont : 1 fois/semaine Vers St Martin d'Auxigny : 1 fois/semaine
Montigny et Sainte-Solange	Commune desservie uniquement en période scolaire par la ligne 110 : 1 aller-retour par jour du lundi au vendredi	Vers la ligne 110 à Sancerre : 10 fois / semaine au lundi au Vendredi Vers Cosne-Cour-sur-Loire gare SNCF 11 fois/semaine du lundi au samedi	Vers Aubigny-sur-Nère : 1 fois/semaine Vers Saint-Satur : 1 fois/semaine Vers Sancerre : 2 fois/semaine Vers Vailly- sur-Sauldre : 1 fois/semaine
Veaugues		Vers la ligne 100 à St Martin d'Auxigny 5 fois/semaine du lundi au vendredi Vers la ligne 110 à Rians 5 fois/semaine du lundi au vendredi	Vers les Aix d'Angillon : 1 fois/semaine Vers Henrichemont : 1 fois/semaine Vers St Martin d'Auxigny : 1 fois/semaine
Achères - Allogny - Allouis - Brécy - Henrichemont - Menetou-Salon - Moulins-sur-Yèvre - Quantilly - Saint-Éloy-de-Gy - Saint-Martin-d'Auxigny - Saint-Palais - Saint-Georges-sur-Moulon - Vasselay	Commune desservie par une autre ligne régulière Rémi 18		
Assigny - Bartiet - Belleville-sur-Loire - Boulleret - Concressault - Couargues - Crézancy-en-Sancerre - Dampierre-en-Crot - Feux - Gardefort - Jalognes - Jars - Le Noyer - Léré - Menetou-Râtel - Ménétréol-sous-Sancerre - Saint-Bouize - Sainte-Gemme-en-Sancerrois - Santranges - Savigny-en-Sancerre - Sens-Beaujeu - Subligny - Sury-en-Vaux - Sury-ès-Bois - Sury-près-Léré - Thauvenay - Thou - Vailly-sur-Sauldre - Verdigny - Villegenon et Vinon		Vers la ligne 110 à Sancerre : 10 fois / semaine au lundi au Vendredi Vers Cosne-Cour-sur-Loire gare SNCF 11 fois/semaine du lundi au samedi	Vers Aubigny-sur-Nère : 1 fois/semaine Vers Saint-Satur : 1 fois/semaine Vers Sancerre : 2 fois/semaine Vers Vailly- sur-Sauldre : 1 fois/semaine
Aubinges - Azy - Humbligny - La Chapelotte - Morogues - Neuilly-en-Sancerre - Neuvy-Deux-Clochers - Parassy - Soutangis		Vers la ligne 100 à St Martin d'Auxigny 5 fois/semaine du lundi au vendredi Vers la ligne 110 à Rians 5 fois/semaine du lundi au vendredi	Vers les Aix d'Angillon : 1 fois/semaine Vers Henrichemont : 1 fois/semaine Vers St Martin d'Auxigny : 1 fois/semaine